



The Christian and Missionary
Alliance in Canada

Guide COVID-19

Le présent plan d'action a pour but en gros de procurer un guide de réponse à la COVID-19 (coronavirus) qui servira tant aux Églises locales de l'ACM au Canada qu'à ses ministères outre-mer.

Actualisé le 11 mars 2020

Guide COVID-19

TABLE DES MATIÈRES

SOMMAIRE

SECTION I – ORIENTATION DE LA PLANIFICATION – POURQUOI
L'ÉGLISE DOIT-ELLE SE MUNIR D'UN PLAN?

SECTION II – COVID-19 (CORONAVIRUS)

SECTION III – RÔLES ET RESPONSABILITÉS DANS L'ACM

SECTION IV – SOINS PERSONNELS EN CAS D'INFECTION

SECTION V – RÉPONSE DE L'ÉGLISE – SOINS AUX MEMBRES

SECTION VI – RÉPONSE DE L'ÉGLISE – SOINS À LA COLLECTIVITÉ

SECTION VII – PRÉPARATIFS D'URGENCE

OUVRAGES CITÉS



Guide COVID-19

SOMMAIRE

Dans leur mise en œuvre, on doit soumettre les recommandations de ce guide aux lignes directrices, aux consignes et aux règles provinciales, fédérales et internationales émises **durant** la crise de la COVID-19. De plus, étant déterminés à glorifier Dieu et à servir l'Église universelle, nous cherchons à profiter de chaque occasion pour communiquer, en parole et en action, la bonne nouvelle de Jésus-Christ.

Fidèles à nos responsabilités sociales, nous œuvrons auprès des pauvres, des malades et des opprimés avec humilité et compassion comme nous le ferions pour Christ même. Nous reconnaissons que cela pourrait exiger le don sacrificiel et par la foi non seulement de nos ressources, de notre temps et de nos talents, mais aussi peut-être de notre vie. Nous ne faisons rien sans prier. Ce guide est donc soumis à toute révision que le Saint-Esprit et nous pourrions juger favorable selon l'évolution de la situation.

SECTION I – ORIENTATION DE LA PLANIFICATION – POURQUOI L'ÉGLISE DOIT-ELLE SE MUNIR D'UN PLAN?

Le présent plan d'action a pour but en gros de procurer un guide de réponse à la COVID-19 (coronavirus) qui servira tant à toutes les Églises locales de l'ACM au Canada qu'à ses ministères outre-mer. L'Église joue un rôle important au sein de la collectivité. Elle doit donc être relationnelle, prête, joignable et pertinente pour répondre aux besoins de son quartier. Nos objectifs sont pratiques et spirituels :

- a) procurer à l'Église des lignes directrices et des ressources qui l'aideront à réduire la morbidité et la mortalité associées à la détection de la COVID-19;
- b) permettre à l'Église de racheter le temps en témoignant de sa foi en Dieu, d'un avenir à espérer, de la délivrance de la peur de la mort, ainsi que d'un amour et d'un soutien pratiques.

La prière

En ces temps difficiles, nous devons nous rappeler que nous sommes des gens de prière. Avant de faire quoi que ce soit, prenons le temps de prier et de tout soumettre à la direction du Saint-Esprit.

SECTION II – COVID-19 (coronavirus)

L'information fournie par l'Organisation mondiale de la Santé et contenue dans cette section a été légèrement révisée¹

En janvier 2020, l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) a déclaré que l'éclosion d'une nouvelle maladie à coronavirus dans la province du Hubei, en Chine, constituait une urgence de santé publique de portée internationale. L'OMS a alors affirmé que cette maladie à coronavirus (COVID-19) risquait fort de se propager à d'autres pays du monde.

L'OMS et les services de santé publique du monde entier font le nécessaire pour circonscrire la pandémie. Afin d'enrayer la propagation de cette maladie à long terme, ce qui n'est pas acquis, toutes les couches de notre société – y compris les entreprises et les employeurs – doivent collaborer.

La manière dont la COVID-19 se propage

La COVID-19 peut se transmettre par des gouttelettes respiratoires expulsées lorsqu'une personne infectée tousse ou éternue. La plupart de ces gouttelettes se retrouvent sur des surfaces ou des objets : bureaux, tables, téléphones. On peut alors contracter la COVID-19 si, après avoir touché ces surfaces ou ces objets, on se touche les yeux, le nez ou la bouche. Il est également possible de la contracter en inhalant des gouttelettes d'une personne malade qui vient de tousser ou d'éternuer à moins d'un mètre de soi. Autrement dit, la COVID-19 se propage comme la grippe. La majorité des gens infectés éprouvent de légers symptômes et s'en remettent. D'autres sont cependant plus lourdement atteints et peuvent requérir

¹ Organisation mondiale de la santé. *Whonet.int*. <https://www.who.int/fr/emergencies/diseases/novel-coronavirus-2019/advice-for-public/q-a-coronaviruses> (en français) et <https://www.who.int/docs/default-source/coronaviruse/getting-workplace-ready-for-covid-19.pdf> (en anglais seulement)



Guide COVID-19

une hospitalisation. Les risques d'une grave atteinte augmentent avec l'âge : les quarantenaires et plus semblent être plus vulnérables que les trentenaires et moins. Les gens au système immunitaire affaibli et ceux qui souffrent de problèmes de santé comme le diabète, une maladie coronarienne ou pulmonaire, risquent aussi d'en être plus grièvement affectés.

Même si la COVID-19 n'a encore infecté personne dans le quartier où se trouvent leurs locaux, les employeurs devraient prendre les mesures suivantes dès maintenant. Elles pourraient déjà réduire la perte de jours de travail pour cause de maladie et arrêter ou freiner la propagation de la COVID-19 si elle survient dans l'un de vos milieux de travail.

- Veillez à ce que vos aires de travail soient propres et hygiéniques.
 - Désinfecter souvent les surfaces (ex. : bureaux et tables) et les objets (ex. : téléphones et claviers).
 - Pourquoi? Parce que la COVID-19 se propage surtout par la contamination des surfaces que touchent les employés et les clients.
- Prônez le fréquent lavage des mains chez le personnel et les membres de l'assemblée.
 - Installer des distributeurs de désinfectant pour les mains dans les principaux endroits de votre milieu de travail. Veiller à ce que ces distributeurs soient souvent remplis.
 - Mettre en évidence des affiches prescrivant le lavage des mains – demander à vos services de santé locaux de vous en fournir ou les obtenir sur <https://www.who.int/fr/home>.
 - Combiner les mesures précédentes à d'autres, comme offrir les conseils d'agents de santé et de sécurité au travail, des directives lors de réunions et de l'information sur Internet qui recommandent le fréquent lavage des mains.
 - Veiller à ce que le personnel et les membres de l'assemblée aient accès aux lieux où ils peuvent se laver les mains avec de l'eau et du savon.
 - Pourquoi? Parce qu'ils tueront ainsi le virus et empêcheront la propagation de la COVID-19.
- Prônez une bonne hygiène respiratoire dans le milieu de travail.
 - Mettre en évidence des affiches prônant une bonne hygiène respiratoire. Combiner ce qui précède avec d'autres mesures de communication, comme offrir les conseils d'agents de santé et de sécurité au travail, des directives lors de réunions et de l'information sur Internet.
 - Pour ceux dont le nez coule, qui toussent ou qui éternuent, veiller à ce que des masques et des boîtes de papiers-mouchoirs soient disponibles ainsi que des corbeilles fermées pour les jeter de manière hygiénique.
 - Pourquoi? Parce qu'une bonne hygiène respiratoire empêche la propagation de la COVID-19. Les personnes qui sont déjà atteintes d'une maladie respiratoire – y compris l'asthme, une bronchite et l'emphysème –, ainsi que les fumeurs risquent plus de la contracter.
- Conseillez au personnel et aux membres de l'assemblée de consulter les avis aux voyageurs émis par le gouvernement avant de partir en voyage d'affaires.
- Informez le personnel et l'assemblée du fait que, si la COVID-19 commence à se propager dans votre collectivité, toute personne ayant la moindre toux ou fièvre (37,3 °C ou plus) est tenue de rester chez elle. Elle devrait également y rester (ou faire du télétravail) si elle a dû prendre de simples médicaments comme le paracétamol/l'acétaminophène, l'ibuprofène ou l'aspirine, qui risquent de masquer les symptômes d'une infection.

Pour en savoir plus, suivez le lien <https://www.who.int/fr/emergencies/diseases/novel-coronavirus-2019>. Des rapports de situation vous permettront de consulter l'évaluation actualisée des risques que l'OMS a rendue publique. Voici une autre source d'information (anglais) : [Centers for Disease Control and Prevention](#).



Guide COVID-19

SECTION III – RÔLES ET RESPONSABILITÉS DANS L'ACM

A. Les Ministères mondiaux (MM)

Les Ministères mondiaux ont mis au point une intervention en cas d'urgence à trois volets² :

L'ambassade du Canada : En tant que citoyens canadiens, les ouvriers internationaux de l'ACM œuvrant partout dans le monde sont enregistrés auprès de l'ambassade locale du Canada. Certains d'entre eux sont des coordonnateurs d'urgence officiels pour leur ambassade. Le réseau de ces coordonnateurs transmet l'information pertinente à tout citoyen canadien enregistré. Chaque ambassade donne des conseils officiels à ses citoyens quant aux moyens de se prémunir contre diverses menaces.

Les protocoles d'évacuation mis en place par l'équipe des Ministères mondiaux : Le ministère s'exerce souvent dans des régions non sécuritaires. Les ouvriers internationaux sont tenus de rester là où ils ont été déployés tant qu'une crise grave ne les oblige pas à partir. Chaque fois que cela est possible, ils doivent obtenir l'approbation du chef d'équipe et de l'agent régional, en consultation avec le vice-président d'ALLER, avant d'évacuer.

Chaque équipe des MM dispose d'un plan d'urgence prenant en compte les risques et les éléments déclencheurs propres à son contexte. Ces plans peuvent varier selon les risques potentiels d'ordre politique et environnemental relatifs à chaque champ missionnaire. Les équipes qui œuvrent dans des pays d'accès restreint se sont dotées de plans leur permettant de surmonter d'autres défis uniques. Tous ces plans renferment des coordonnées, divers niveaux d'alerte et des démarches à faire selon le niveau d'alerte établi. Ces plans sont mis à la disposition de tous les membres de l'équipe. L'agent régional et l'agent des soins aux membres détiennent une copie du plan d'urgence de chaque équipe.

L'International Health Management : L'IHM est le système de gestion de la santé qui supervise la santé et le bien-être des ouvriers internationaux des MM. En temps de crise, elle constitue le premier intervenant en matière de santé physique et mentale. Les agents des soins aux membres coordonnent ces soins entre l'OI, l'IHM et notre assureur, Sutton Special Risk, qui assure tout OI œuvrant dans son pays de service.

B. Les ministères d'Église

Les efforts de planification et de préparation se poursuivent à tous les paliers de gouvernement, et l'ACM s'attend à ce que toutes ses Églises locales se conforment à leurs directives de santé publique provinciales et régionales. Par exemple, si les rassemblements publics sont interdits, l'Église doit envisager d'autres moyens pour dispenser des soins spirituels.

Les districts ont pour rôle de préparer leurs Églises locales à répondre aux besoins spirituels et physiques résultant de toute épidémie en respectant les étapes suivantes.

La première étape consiste à apprendre comment se préparer à contrer une pandémie. Selon la gravité de l'épidémie au Canada, il se peut que les ressources gouvernementales ne suffisent pas. Il se peut aussi que la pandémie suscite une grande anxiété au sein de la société, exigeant plus que jamais la transmission de renseignements détaillés et opportuns émanant d'une source fiable. Par la qualité de ses interventions, la communauté des chrétiens pourrait contribuer considérablement à amorcer un traitement efficace, la convalescence et la restauration.

² L'Alliance chrétienne et missionnaire au Canada cite ici D^r Shawna Lightbody, **Compliance Report on Pandemic Preparedness, BOD Report: Global Ministries**, novembre 2006.



Guide COVID-19

La deuxième étape consiste à encourager chaque Église à se doter d'un plan d'urgence en réfléchissant à des questions comme celles-ci :

- À quel stade une Église devrait-elle annuler ses cultes?
- En cas de maladie chez le personnel, qui prendrait la relève pour assumer des rôles essentiels (ex. : soins pastoraux, funérailles)?
- Que devrait-on suspendre pendant un mois, indéfiniment?
- Quelles mesures l'Église pourrait-elle prendre pour sécuriser ses rassemblements?
- Comment l'Église devrait-elle informer ses membres – leurs coordonnées sont-elles à jour?
- Comment l'Église devrait-elle recueillir les dîmes et les offrandes?
- Quelle offrande l'Église pourrait-elle recueillir en vue d'une situation extrême?
- Comment l'Église pourrait-elle favoriser une bonne santé publique en communiquant des informations de base en matière de santé?
- Quelles installations pourrions-nous offrir aux équipes locales de gestion d'urgence (ex. : garderie, gym, cuisine industrielle)?

La troisième étape consiste à collaborer avec tous les groupes chrétiens pour accroître notre responsabilisation sociale. L'Église peut utiliser ses réseaux et ses partenariats stratégiques pour glorifier le nom de Jésus-Christ. L'Église détient un message atemporel de foi et d'espoir, et pose des gestes pratiques empreints d'un amour sacrificiel.

SECTION IV – SOINS PERSONNELS EN CAS D'INFECTION

Les gens doivent avoir accès à des informations de base afin de prendre soins de personnes infectées par la COVID-19 et de se protéger au même titre que ces personnes.

Informations nécessaires :

- Comment savoir si j'ai contracté la COVID-19?
- Comment savoir si je suis fiévreux? / Comment traiter une fièvre?
- Comment traiter d'autres symptômes de la COVID-19?
- Quand devrais-je consulter un médecin?

Comment l'Église pourrait-elle transmettre ces renseignements (feuilles, site Web, cours en ligne)?

SECTION V – RÉPONSE DE L'ÉGLISE – SOINS AUX MEMBRES

Il y a souvent plus de questions qu'il n'y a de réponses, mais chaque Église pourrait en aborder certaines dans des séances d'information, des sermons et des petits groupes. Le meilleur moyen de parer à ce problème consiste peut-être à commencer à y réfléchir et à en parler. Les réponses différeront entre elles. On devrait utiliser les services locaux de santé publique comme sources d'information et de formation. On devrait inciter les gens qui ne reconnaissent pas la validité de l'immunisation à consulter quand même leurs services locaux de santé publique.

- En cas de pandémie, comment vivre notre foi chrétienne?
- Que signifie le fait de proclamer Jésus à titre de Guérisseur divin?
- Comment mettre en pratique ce que nous avons appris?
- Comment aider nos frères et sœurs en Christ qui sont malades et qui ne peuvent s'occuper de leurs enfants, faire leurs emplettes, se nourrir ou se laver?
- Dieu a promis de protéger les siens – comptons-nous sur lui et sa Parole pour manifester l'amour de Christ auprès d'un monde incrédule en préparant nos Églises à agir?
- Comment prêter assistance à ceux qui ne peuvent travailler et recevoir de chèque parce qu'ils sont malades ou que leur famille l'est?
- L'Église a-t-elle prévu un fonds d'urgence? S'agit-il de la bonne approche à adopter?



Guide COVID-19

SECTION VI – RÉPONSE DE L'ÉGLISE – SOINS À LA COLLECTIVITÉ

Envisagez d'encourager les membres de votre Église à sortir parler à leur voisin de gauche et de droite et à leurs deux voisins d'en face. Voyez si ces cinq unités familiales ou certaines d'entre elles désirent faire alliance. Créez un groupe d'assistance mutuelle en cas de pandémie (à tour de rôle : faire l'épicerie, garder les enfants, aller à la pharmacie, suivre les actualités en matière de santé publique, offrir de faire l'école à la maison, fournir des soins de santé de base – nourrir, apporter un soutien financier, émotionnel et dans la prière). L'Église doit garder les choses simples, mais les chrétiens montreraient-ils l'exemple au monde en prenant soin les uns des autres?

- Que signifie aimer **son** prochain comme soi-même?
- L'Église est-elle prête à accueillir et à soigner des gens qui ne la fréquentent pas?
- L'Église peut-elle travailler en partenariat avec des organismes d'intervention d'urgence, des services de santé publique et des gouvernements?

SECTION VII – PRÉPARATIFS D'URGENCE

Encouragez les membres de l'Église à faire le nécessaire pour parer à toute éventualité – pas seulement à une pandémie.



Guide COVID-19

OUVRAGES CITÉS

1. Organisation mondiale de la Santé. « Getting your workplace ready for COVID-19 », février 2020, PDF. *Whonet.int*. <https://www.who.int/fr/emergencies/diseases/novel-coronavirus-2019/advice-for-public/q-a-coronaviruses> (en français) et <https://www.who.int/docs/default-source/coronaviruse/getting-workplace-ready-for-covid-19.pdf> (en anglais)
2. L'Alliance chrétienne et missionnaire citant D^r Shawna Lightbody, Compliance Report on Pandemic Preparedness, *BOD Report: Global Ministries*, novembre 2006.

